

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER FAUBOURG D'ESQUERCHIN

Date	JEUDI 8 FEVRIER 2024
Horaires	18H30 – 20H30
Lieu	PAVILLON ROUX – SALLE DE REUNION

Etaient présents :

- Mme Nora CHERKI, adjointe au maire, en charge des quartiers « Faubourg d'Esquerchin » et « Faubourg de Béthune » ;
- M Jean Christophe LECLERCQ, adjoint au maire, en charge du cadre de vie et de la condition animale ;
- M Hervé NOTTER, coordinateur des espaces verts et animateur jardins et environnement ;
- M Julien NONNON, chargé de la démocratie locale à la mairie de Douai ;

Collège habitants :

- Mme Emilie AGATONGE ; Mme Fatiha BOUCHENTOUF ; M Laurent DANGLLOT ; M Lucas DAUPHIN ; M Christophe DOYEN ; M Stéphane DUCATILLON ; M Baptiste FONTAINE ; M Djamel HEMIMOU ; Mme Bernadette MENET ;

Collège Associations :

- Mme Christelle DANGLLOT ;

- Un groupe de 5 jeunes du centre social de Faubourg d'Esquerchin ;

Etaient absents :

- Mme Sherazade AOUIMER ; M David DAUPHIN ; Mme Sylvie FERON ; Mme Nelly MERESSE membres du conseil de quartier faubourg d'Esquerchin.

ACCEUIL ET INTRODUCTION PAR L'ADJOINTE DE QUARTIER

En propos introductif Mme Nora Cherki informe que comme annoncé par M le Maire lors de l'assemblée générale du conseil de quartier du 19 décembre 2023, une réunion est programmée fin février avec l'ensemble des parties prenantes (mairie, administration pénitentiaire, préfecture...) pour réfléchir communément aux solutions à mettre en place en vue d'apaiser le secteur autour de la prison. S'il est précisé que ce rendez-vous n'est pas ouvert aux habitants, il est toutefois demandé si quelques membres du conseil de quartier peuvent participer à cette réunion. Sur ce point une réponse sera apportée par l'adjointe de quartier rapidement.

Par ailleurs, si le conseil de quartier regrette que cette réunion intervienne aussi tardivement, il espère que les élus viendront rapidement vers les habitants concernés pour débriefer de cette réunion et présenter les actions qui devraient être mises en place.

1 INFORMATIONS

• **Projet humanitaire des jeunes du centre social du Faubourg d'Esquerchin**

Trois jeunes du centre social du faubourg d'Esquerchin présentent leur projet d'aller au Sénégal mener un chantier humanitaire international. Prévu du 23 Avril 2024 au 7 Mai 2024, ce chantier doit permettre la construction d'une clôture et d'une nouvelle salle de classe autour d'un collège et permettre l'acheminement de couches pour une pouponnière. Au-delà de ces actions, les jeunes s'immergeront dans la vie locale en allant à la découverte de la culture, des lieux et des familles sénégalaises. Afin de co-financer leur projet d'un montant de plus de 7.000€, des animations sont mises en place dont un loto ouvert à tous qui se déroulera le 17 février 2024 à partir de 17H00 au Pavillon Roux.

• **Projet pour la nature des jeunes du CS du Faubourg d'Esquerchin**

Deux collégiennes du centre social du faubourg d'Esquerchin soucieuses de l'avenir de la planète viennent présenter leurs réflexions et idées de projet en faveur de l'environnement. Aussi elles proposent :

- d'organiser un concours de la famille/groupe d'amis qui ramassent le plus de déchets, avec des récompenses pour les gagnants (T-shirts, porte-clés...) ;
- de créer un club pour réfléchir communément à des solutions pour la planète et qui ensuite les mettrait en œuvre.

Leur ambition est de faire de Douai une ville exemplaire en termes de transition écologique qui pourrait inspirer d'autres villes. Le projet n'en étant qu'à ses balbutiements, les jeunes porteuses de projet sollicitent le conseil de quartier pour avoir son soutien dans le développement de leurs actions, que ce dernier accepte bien volontiers.

• **Carte « J'ai un animal seul chez moi »**

Présentation de l'initiative « j'ai un animal seul chez moi », une petite carte qui permet en cas de problème de signaler la présence d'un animal domestique seul à son domicile et d'indiquer les personnes de confiance à contacter. Les membres du conseil de quartier sont invités à parler de cette initiative autour d'eux et à distribuer des cartes aux habitants intéressés. En cas de besoin des cartes supplémentaires peuvent être fournies.

• **Présentation des nouvelles modalités de fonctionnement des conseils de quartier et modification de la charte**

La commission des 8 Conseil de quartier s'est réuni le samedi 13 janvier 2024 et a notamment travaillé sur une mise à jour de la charte des conseils de quartier afin d'intégrer les demandes de modifications exprimées par les différents conseils de quartier. Les ajustements proposés sont :

- L'officialisation des groupes de travail, permettant notamment aux conseils de quartier d'intégrer à leurs travaux des habitants ;
- La possibilité d'intégrer des membres dans les conseils de quartier en dehors de l'assemblée générale de renouvellement partiel, si des sièges sont libres ;
- L'ajustement des règles de démission d'office ;
- La modification du fonctionnement des conseils de quartier avec l'instauration des principes de saisines et d'auto-saisines ;
- La clarification et simplification des règles du tirage au sort impliquant la suppression des collègues.

⇒ Concernant la charte, certains points sont soulevés par des membres du conseil de quartier dont notamment : l'éviction après 3 absences consécutives, la priorisation d'intégration des nouvelles candidatures sur celles des membres sortants et l'absence de délai de réponse aux interrogations du conseil de quartier. Sur les deux premiers points il est rappelé que la charte concerne 8 conseils différents et que chacun à ses propres problématiques et pour lesquelles il convient de mettre en place des règles communes même si ces dernières peuvent paraître saugrenues pour un autre conseil de quartier. Sur le délai, il est précisé qu'en fonction des demandes le temps réponse peut-être très variable et que le nouveau fonctionnement, avec le traçage des demandes par un logiciel, va permettre de mieux suivre les demandes et ainsi pouvoir faire accélérer les retours si nécessaire.

Désormais les ordres du jour se découperont en 4 temps (information, auto-saisines, saisines et autres sujets) et sont collaboratifs, les membres des conseils de quartier sont invités à les compléter en amont de la séance du conseil de quartier.

Concernant le fonctionnement, chaque sujet que le conseil de quartier souhaitera porter, fera l'objet d'une sollicitation individuelle écrite sous forme de courrier à l'attention de M le Maire (auto-saisine). Pour chaque auto-saisine, le conseil de quartier pourra mettre en place un groupe de travail et s'il le souhaite y intégrer des habitants afin de formaliser la demande le plus précisément possible et si possible émettre des propositions. Chaque courrier d'auto-saisine sera enregistré dans un logiciel permettant d'avoir une traçabilité et fera l'objet d'une réponse écrite. Sur le même principe, la collectivité pourra solliciter les conseils de quartier pour leur proposer de travailler sur un sujet précis (saisine).

Un soutien sera apporté par la démocratie locale pour la rédaction, le dépôt et le suivi des auto-saisines et saisines.

2 AUTO-SAISINES

• Réaménagement au parc de l'enfant Jésus

- ⇒ Après plusieurs déambulations au parc de l'enfant Jésus dont une avec les services, le conseil de quartier a produit un rapport avec plusieurs suggestions pour améliorer l'endroit. Il souhaite désormais avoir un retour de faisabilité pour chaque proposition et le cas échéant un calendrier de réalisation.

• Aménagement place Brossolette

- ⇒ Suite aux nombreux échanges qu'il y a eu ces deux dernières années avec la municipalité concernant la place Brossolette, les conseillers de quartier souhaitent pouvoir avoir un retour sur la proposition d'embellissement des pourtours qui a été faite sans la partie comprenant une modification de la voirie.

• Implantation des poubelles dans le quartier

- ⇒ Le conseil de quartier souhaite pouvoir partager son expertise d'usage avec les services pour revoir le plan d'implantation des poubelles publiques dans le quartier. L'objectif n'étant pas forcément d'en rajouter, mais de se questionner conjointement sur la meilleure stratégie à mettre en place pour limiter les abandons de déchets dans l'espace public.

Afin d'officialiser chacune de ces auto-saisines, des courriers formalisant précisément les demandes seront transmis prochainement à la ville pour traitement et réponse.

3 SAISINES

• Installation de composteurs partagés

En propos introductif Jean Christophe Leclercq rappelle le contexte de la loi AGEC (imposant notamment le tri à la source des bio-déchets au 1^{er} janvier 2024). Puis il précise que même s'il s'agit d'une compétence communautaire, la ville souhaite accompagner ses habitants pour une meilleure gestion des déchets en poursuivant l'expérimentation de composteurs partagés testée avec succès aux carrées Saint Pierre. Enfin il est expliqué que c'est un dispositif que la ville souhaite développer mais qu'elle ne pourra pas le faire dans toute la ville. Ainsi, certains secteurs sont choisis à l'instar du quartier Faubourg d'Esquerchin aujourd'hui.

Après avoir expliqué rapidement le principe du compostage collectif, Hervé Notter présente le projet imaginé pour l'implantation de composteurs partagés dans le quartier Faubourg d'Esquerchin. Ici, il s'agit de composteurs collectifs qui sont plus grands que des composteurs familiaux. La mise en place est encadrée avec un suivi régulier par un agent de la ville et des référents de site. Le site est en accès libre mais verrouillé, pour y avoir accès il est nécessaire de s'inscrire, suivre une formation et de s'engager à respecter la charte. Le compostage obtenu est ensuite mis à disposition des personnes qui ont contribué au projet, voir aux autres habitants s'il en reste. La démarche est entièrement gratuite et les personnes participantes reçoivent un bio-seau.

Face aux diverses interrogations notamment sur la nuisibilité et l'aspect esthétique, il est précisé qu'un compostage bien géré n'attire pas de nuisible et ne produit pas d'odeur et pour éviter tous risques la ville a fait le choix de ne pas autoriser l'apport de viandes et poissons, seuls aliments qui attirent les rongeurs. Sur l'aspect esthétique il est expliqué qu'il s'agit de grands bacs en bois. Par ailleurs, il est proposé aux membres du conseil de quartier de mettre en place une visite du site des carrés Saint Pierre.

Concernant la démarche, il est précisé que le projet est pour le moment à l'étude et qu'une phase de concertation de la population sera mise en place. La première étape sera une réunion d'information qui se tiendra le 6 avril 2024 dans l'optique de jauger le besoin sur le quartier et de fédérer des habitants autour du projet. Toutefois le projet est déjà bien engagé avec déjà deux associations qui sont prêtes à s'investir dans le projet (La Brayelle et le centre social) et des référents de site déjà trouvés. Dans le cadre de la concertation avec la population, il sera également question du lieu d'implantation. Aujourd'hui un site en particulier a été identifié (parterre de bambous rue Louis Paulhan, en face du café de la Brayelle), de par sa visibilité, sa situation géographique et ses facilités d'accès et d'aménagement. De plus cette implantation permettrait de régler des problématiques de dépôts sauvages et de manque de visibilité pour les riverains lors de la sortie de véhicule. Toutefois d'autres sites pourront être étudiés tout en sachant que les installations peuvent être démontées si besoin.

Pour conclure, il est expliqué qu'il s'agit d'un projet « de proximité » qui se fait avec l'implication des associations et habitants du quartier et qui permet de créer du lien social.

A l'issu des échanges, le conseil de quartier accepte de s'associer à la démarche et de participer au déploiement du projet en lien avec la ville.

4 AUTRE SUJET

- **Proposition de projet pour le budget participatif.**

Il est rappelé que pour cette première édition du budget participatif à Douai en 2024, ce sont les conseils de quartier qui peuvent soumettre des projets aux votes des habitants. Dans l'attente de la finalisation du dispositif, les conseillers sont invités d'ors et déjà à réfléchir à des projets qu'ils pourraient proposer pour leur quartier, d'autres quartiers ou à l'échelle de la ville. Des temps de travail spécifique seront prochainement proposés au conseil de quartier pour travailler sur ce point.